

Vers des systèmes alimentaires durables⁽¹⁾

Par Bernard CHEVASSUS-AU-LOUIS

Humanité et Biodiversité

Les systèmes alimentaires mis en place dans les pays développés au cours du XX^e siècle peuvent-ils répondre aux objectifs d'un développement durable ? Peut-on en concevoir de nouveaux s'appuyant davantage sur les ressources de leur territoire et sur la biodiversité ? Quels sont les principes mais aussi les limites de l'agroécologie ? Comment favoriser la mise en place de ces nouveaux systèmes, en évitant l'écueil du « localisme » ?

Introduction : la transition « moderne » des systèmes alimentaires

À partir du milieu du XIX^e siècle, les systèmes alimentaires des pays occidentaux ont connu une évolution importante caractérisée, en particulier, par un élargissement de leur champ géographique, tant pour l'origine de leurs ressources alimentaires que pour celle des intrants utilisés par les agriculteurs (engrais, énergie, aliments des animaux).

En effet, jusqu'à cette période, les systèmes alimentaires constituaient, bien avant que le terme n'en soit introduit, des « économies circulaires » à une échelle relativement petite. Ces systèmes alimentaires localisés avaient deux caractéristiques majeures. La première était que l'énergie apportée à l'homme par les aliments était pour l'essentiel de l'énergie solaire captée par la biodiversité, qu'il s'agisse de végétaux consommés directement, de produits animaux issus de productions végétales locales ou du bois des forêts utilisé pour cuire les aliments. La seconde était que ces systèmes devaient impérativement, pour être durables, avoir un solde énergétique positif ou nul, autrement dit que l'énergie humaine ou animale (animaux de trait) « additionnelle » apportée pour assurer la production devait être inférieure à l'énergie alimentaire fournie par ces systèmes au paysan et à sa famille.

Le tournant du XIX^e siècle a été globalement marqué par la possibilité d'utiliser des ressources en énergies fossiles abondantes et bon marché, avec toutes les conséquences qui en ont découlé. Deux sont essentielles pour les systèmes alimentaires. La première, bien connue, a été de pouvoir substituer une partie importante du travail manuel ou animal par des machines, avec, de ce fait, une augmentation considé-

nable de la productivité du travail. La seconde a été la possibilité de transporter rapidement et sur de grandes distances des produits variés à des coûts économiquement acceptables, d'autant plus que le développement de nouvelles méthodes de conservation (réfrigération, puis congélation, appertisation), elles aussi fortes consommatrices d'énergie, a permis le transport à grande échelle de produits, même périssables, avec, en particulier, le développement des bateaux frigorifiques.

On a donc assisté à une « ouverture » progressive des systèmes alimentaires, voire à un éclatement de cette notion au sens où nous l'avons défini, celui d'un système intégré entre toutes ses composantes et spatialement délimité : l'approvisionnement des grands bassins de consommation s'est peu à peu élargi à l'ensemble de la planète, y compris pour des produits qui, sur un plan technique, pouvaient tout à fait être produits localement. Ainsi, une étude coordonnée par Gilles Billen pour la ville de Paris a montré que la distance moyenne d'approvisionnement en fruits et légumes de cette ville est passée de 87 km en 1786 à 790 km en 2006⁽²⁾, ce qui correspond à un bassin d'approvisionnement près de 100 fois plus grand, alors que la population de l'agglomération parisienne a cru d'un facteur 16,7, passant de 600 000 à 10 millions d'habitants.

La vulnérabilité des systèmes alimentaires « ouverts »

En première analyse, cette évolution s'est traduite par de nombreux bénéfices pour la quasi-totalité des acteurs du système alimentaire : dans les pays développés, le revenu des agriculteurs a progressé, alors que la part de l'alimentation dans le budget des ménages

⁽¹⁾ Cet article est une version résumée et amendée de l'article de CHEVASSUS-AU-LOUIS Bernard (2019), « Concevoir des systèmes alimentaires durables », revue *H&B*, n°5, « Biodiversité et développement durable », pp. 48-64.

⁽²⁾ <http://sciences.blogs.liberation.fr/2011/11/25/lempreinte-alimentaire-de-paris-de-1786-a-2030/>

a considérablement diminué⁽³⁾, permettant aux consommateurs l'accès à une plus grande diversité d'aliments et à d'autres biens de consommation.

Cependant, au regard des principes du développement durable, ces systèmes ouverts présentent une triple vulnérabilité qui amène à s'interroger sur leur viabilité à moyen et long terme.

La vulnérabilité économique

En allant chercher leurs facteurs de production, leurs ressources ou leurs débouchés sur des marchés mondiaux, ces systèmes ouverts sont très exposés aux fluctuations de prix ou de disponibilité, fluctuations pouvant résulter d'aléas naturels (sécheresses, périodes de froid...), d'interventions publiques à caractère politique (taxation, embargos) ou du jeu d'opérateurs privés spéculant sur ces ressources comme sur n'importe quelle autre matière première. En outre, ces marchés alimentaires mondiaux, qui sont souvent des marchés d'excédents, vont être très sensibles à des variations, même faibles, de l'équilibre offre-demande, du fait notamment de la faible élasticité-prix de la demande : une légère surproduction pourra se traduire par un effondrement brutal des cours et, à l'inverse, une tension sur l'offre conduira à une flambée des prix.

La disponibilité ou le coût des facteurs de production constituent un autre aspect de cette vulnérabilité économique. Elle peut être liée à des situations de monopole ou d'oligopole, comme dans le cas des phosphates, dont la Chine et le Maroc assurent à eux seuls 65 % de la production mondiale et détiennent 78 % des réserves connues. Dans le cas des engrais azotés, ce sont les fluctuations de prix des importantes quantités d'énergie nécessaires à leur production (environ 50 % du coût de fabrication résultent de la consommation de gaz naturel) qui vont conduire à des fluctuations importantes de leur prix.

La vulnérabilité sociale

Cette vulnérabilité économique a des conséquences sociales importantes pour la plupart des acteurs du système alimentaire. Confrontés à des fluctuations, qu'ils ne maîtrisent pas et ne peuvent prédire, des prix de leurs facteurs de production et de leurs débouchés, ces acteurs peuvent voir la viabilité de leur activité brutalement remise en cause. Les crises récentes des filières porcine, laitière et avicole en sont des exemples et concernent non seulement les éleveurs, mais aussi les industries de première transformation (abattage, découpe...).

Il en résulte des fluctuations considérables des revenus agricoles : après avoir suivi une progression lente et assez régulière d'environ 20 % de 1990 à 2005, le revenu agricole moyen⁽⁴⁾ est entré dans une

⁽³⁾ Elle est passée en 2008 en dessous de 20 %, alors qu'elle était de 35 % en 1960 et qu'elle a augmenté d'environ 50 % en volume au cours de la période correspondante, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1379769>

⁽⁴⁾ http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/comptes2017ricabs_pca.pdf

phase de turbulence : non seulement il était en 2016 d'environ 32 % inférieur à la moyenne 1995-2005, mais il a en outre varié du simple au triple d'une année sur l'autre au cours de la décennie 2006-2016, ces fluctuations étant particulièrement difficiles à supporter pour les producteurs fortement endettés, du fait de leurs besoins croissants en capitaux liés à l'acquisition des matériels nécessaires à leur activité.

Une autre dimension sociale plus pernicieuse de ces systèmes ouverts est la perte des valeurs qui relient les consommateurs tant à leur alimentation qu'à ceux qui la produisent. En effet, le spectacle souvent médiatisé de producteurs détruisant eux-mêmes leurs excédents de production (lait, fruits et légumes...), outre son caractère choquant, induit une « désacralisation », une banalisation de l'image de l'aliment, qui ne peut qu'encourager le gaspillage en aval, au niveau des consommateurs.

La vulnérabilité environnementale

Si nous avons évoqué les bienfaits économiques apparents de cette transition vers des systèmes alimentaires ouverts, il convient d'évoquer maintenant leurs multiples « externalités » négatives vis-à-vis de l'environnement et de la biodiversité. Qu'il s'agisse des excédents d'azote ou de phosphore liés à un usage excessif des engrais – avec leurs conséquences sur les eaux tant continentales que marines, ainsi que sur la réduction de la biodiversité végétale terrestre –, de l'usage massif des pesticides rendu nécessaire par les monocultures intensives, de la destruction d'éléments du paysage favorisant la biodiversité (haies, prairies permanentes, zones humides...), des impacts sur le climat des multiples émissions de gaz à effet de serre (imputables non seulement à l'agriculture, mais aussi à ses industries de l'amont et de l'aval et aux transports liés à ces activités), la liste est longue de ces impacts majeurs sur l'environnement qui ont été peu à peu repérés et dénoncés depuis le milieu du XX^e siècle.

Pour prendre le cas du bilan énergétique des systèmes alimentaires, dont nous avons vu qu'il devait par nécessité être positif dans les systèmes alimentaires fondés sur le travail humain ou animal, on observe qu'il est devenu très largement déficitaire : une synthèse produite par François Ramade⁽⁵⁾ estimait que pour apporter une calorie dans l'assiette d'un consommateur d'un pays développé, ce système en consommait environ six.

L'agroécologie, un atout pour la « relocalisation » des systèmes alimentaires

L'analyse précédente a clairement montré la fragilité des systèmes alimentaires ouverts, mais aussi l'importance et la force des facteurs ayant présidé à leur mise en place dans la plupart des pays du

⁽⁵⁾ RAMADE F. (1978), https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1978_num_124_1_2553

monde. C'est pourquoi, si la mise en place de systèmes alimentaires plus localisés visant à un « recouplage » entre producteurs et consommateurs d'un même territoire, apparaît souhaitable, il conviendra de développer conjointement des actions techniques, économiques, sociales et politiques pour les mettre en œuvre.

Nous développerons principalement ici la dimension technique de ces systèmes localisés, en montrant en quoi la biodiversité constitue une composante essentielle de leur durabilité et de leur lien avec le territoire. C'est toute l'ambition de l'agroécologie, qui propose de s'appuyer davantage sur le fonctionnement des écosystèmes et sur leurs processus de régulation pour diminuer la dépendance aux intrants externes.

Dès lors qu'elle s'appuie sur les ressources d'un territoire donné, l'agroécologie prendra des formes diverses et ne pourra donc être définie en termes de « modèles techniques de production » ou de « références » pouvant s'appliquer sur de vastes surfaces. Il est cependant possible d'identifier quelques principes généraux qui guideront l'élaboration de ces solutions particulières. Nous en présenterons quatre, qui illustrent le profond changement de paradigme que représente l'agroécologie par rapport à l'agriculture « conventionnelle ». Pour une information plus détaillée, nous renvoyons le lecteur en particulier aux travaux de Michel Griffon, avec lequel nous avons introduit dès 2007 la notion d'« intensification écologique ⁽⁶⁾ », à l'expertise collective « Agriculture et Biodiversité » réalisée en 2008 par l'INRA⁽⁷⁾ et à la récente étude de l'IDDRI sur la faisabilité de l'agroécologie en Europe⁽⁸⁾.

Faire de l'hétérogénéité un atout

Dans les systèmes de production conventionnels, en particulier les plus intensifs (grandes cultures, élevages hors sol), l'hétérogénéité est plutôt perçue comme une imperfection qu'il convient de réduire dans toute la mesure du possible. On recherche donc un matériel génétique (variétés végétales ou races animales) aussi homogène que possible, que l'on utilise en monoculture « synchrone » (tous les individus auront le même âge). De même, on veille à réduire l'hétérogénéité du milieu (drainage des zones humides et irrigation des zones les plus sèches, « correction » de la composition des sols par l'apport de divers amendements, contrôle de l'ambiance des bâtiments d'élevage) et l'on cherche par diverses méthodes à limiter la présence d'autres espèces ne concourant pas à la production et susceptibles de lui nuire.

⁽⁶⁾ Voir CHEVASSUS-AU-LOUIS B. & GRIFFON M. (2007), « La nouvelle modernité : une agriculture productive à haute valeur écologique », *Déméter*, http://www.iamm.ciheam.org/ress_doc/opac_css/index.php?lvl=notice_display&id=13321 ; GRIFFON M. (2013), *Qu'est-ce que l'agriculture écologiquement intensive ?* Éditions Quae ; GRIFFON M. (2017), « Éléments théoriques en agroécologie : l'intensivité écologique », *OCL*, 24, D 302, <https://www.ocl-journal.org/articles/oclj/pdf/2017/03/oclj170016s.pdf>

⁽⁷⁾ <https://www6.paris.inra.fr/depe/Projets/Agriculture-et-biodiversite>

⁽⁸⁾ Voir : <https://www.iddri.org/sites/default/files/PDF/Evenements/Ressources/20180913-%20TYFA-FLYER-FR.pdf>

Ces agrosystèmes se situent donc à l'opposé des écosystèmes naturels, caractérisés par une diversité d'espèces, mais aussi des individus au sein de chaque espèce (qui pourront avoir des âges différents), cette diversité pouvant varier fortement sur de petites distances en réponse à la nature des sols et aux microclimats.

Cette approche de réintroduction de la diversité dans les agrosystèmes peut prendre différentes formes, comme : l'utilisation de variétés végétales ou de races animales présentant une certaine diversité interne, plutôt que de rechercher des variétés homogènes (comme les hybrides F1) ; l'utilisation de mélanges de variétés, par exemple des variétés à rendement élevé, mais relativement sensibles aux maladies et des variétés plus rustiques ou le mélange d'espèces, par exemple, celui de céréales avec des protéagineux, qui permet de limiter les maladies fongiques fréquentes de ces dernières tout en profitant de leur capacité de fixation de l'azote, lequel sert d'engrais aux céréales ; ou la réintroduction (ou l'acceptation) dans les agrosystèmes d'espèces non directement utiles à la production, mais susceptibles de favoriser la présence d'auxiliaires.

Substituer l'information à l'énergie

Comme nous l'avons vu en introduction, les systèmes agricoles conventionnels sont fortement consommateurs d'énergie, soit directement (carburants des engins agricoles, transport des intrants, chauffage, séchage...), soit indirectement (production des engrais, pompage pour l'irrigation...).

Peut-on diminuer ce « dopage énergétique » des systèmes de production, sous ces différentes formes, et comment ? La proposition de l'agroécologie est de le remplacer par une meilleure compréhension du fonctionnement des êtres vivants et de la manière dont, en l'absence de tels apports, ils parviennent effectivement à lutter contre les plantes concurrentes, à puiser dans le sol les éléments nutritifs dont ils ont besoin ou à lutter contre les agents pathogènes et les ravageurs. C'est tout le champ de « l'écologie de l'information », c'est-à-dire un décryptage des multiples signaux physiques ou chimiques qu'échangent les êtres vivants, au sein même de leur espèce ou entre espèces différentes, pour assurer ces fonctions.

Cette connaissance permet d'élaborer de nouveaux intrants ou de nouvelles pratiques économes en énergie, comme la protection des vignes ou des vergers par « confusion sexuelle » : des diffuseurs émettent de faibles quantités de la substance produite par les représentants mâles des papillons ravageurs pour attirer les femelles, évitant ainsi la fécondation de leurs œufs et leur développement dans les fruits.

Combiner des solutions imparfaites

Au moins, dans l'état actuel de nos connaissances, il ne faut pas considérer ces différentes approches proposées par l'agroécologie comme pouvant fournir des « solutions miracles » – permettant de remplacer une variété, un engrais minéral ou un pesticide

de synthèse par des homologues présentant des propriétés identiques –, sans qu'il y ait besoin de modifier les pratiques agricoles ou d'élevage.

Ainsi, pour lutter contre les ravageurs ou les pathogènes, on pourra bien sûr s'appuyer sur des variétés génétiquement résistantes, mais en admettant d'emblée que ces résistances pourront être contournées. Il conviendra donc en complément d'éviter ou de limiter le développement et la propagation de ces bioagresseurs en utilisant des mélanges de variétés ou d'espèces et en pratiquant des rotations de cultures plus longues et plus diversifiées, de faire appel à des agents de biocontrôle lorsque la prolifération deviendra excessive et, enfin, de mettre en place des infrastructures écologiques pour accueillir des auxiliaires pouvant limiter ces proliférations.

Reconstruire des complémentarités territoriales

Jusqu'à maintenant, nous avons implicitement présenté les principes de l'agroécologie comme pouvant s'appliquer au niveau d'une parcelle ou d'une exploitation agricole, indépendamment des pratiques et des activités environnantes. En fait, pour des raisons tant techniques qu'économiques, il apparaît nécessaire de développer l'agroécologie à des échelles plus vastes et en s'appuyant sur des collectifs développant des pratiques concertées.

Sur un plan technique, beaucoup d'approches agro-écologiques ne peuvent trouver leur pleine efficacité que si elles sont mises en place en prenant en compte les échelles écologiques des processus visés. Ainsi, pour éviter l'évolution des populations de ravageurs, il convient non seulement de diversifier la succession des cultures au cours du temps, mais aussi de raisonner les assolements d'une année donnée pour éviter des monocultures sur de vastes territoires.

De même, si l'on veut favoriser le recyclage local d'éléments fertilisants, il convient de promouvoir des activités d'élevage à proximité des productions agricoles et, inversement, d'encourager la culture d'espèces utilisables pour l'alimentation animale (luzerne et autres protéagineux).

Sur un plan économique, la valorisation des pratiques agroécologiques et de leurs produits dans le cadre de systèmes alimentaires localisés suppose des organisations collectives capables de proposer une offre suffisante et de la promouvoir. Il en est de même pour la fourniture de « services écologiques » (fixation du carbone, lutte contre l'érosion, qualité de l'eau), qui ne pourront être produits et valorisés que si tous les agriculteurs d'un « bassin de production » (par exemple, un bassin versant pour la ressource en eau) coordonnent leurs approches en analysant le fonctionnement du système écologique concerné et en prenant en compte les contributions possibles et les contraintes de chacun.

Les conditions de la réussite

Comme nous l'avons montré au début de cet article, de puissants déterminants économiques et politiques expliquent l'ouverture progressive des systèmes alimentaires, et ces déterminants resteront à l'œuvre. De ce fait, la mise en place de systèmes alimentaires locaux, fondés sur les principes que nous venons d'évoquer, nécessitera un certain nombre de mesures économiques, politiques et organisationnelles permettant de les favoriser⁽⁹⁾.

Repenser la notion de performance

La « performance économique » des systèmes alimentaires ouverts est en grande partie liée au fait que leurs effets négatifs, en particulier sur le plan environnemental, ne sont pas mis à la charge des producteurs, mais intégrés, souvent de manière peu transparente, dans les coûts d'autres produits (par exemple, l'eau potable) ou mis à la charge des contribuables (comme le ramassage des algues vertes), voire ignorés et transférés aux générations futures (comme les émissions de gaz à effet de serre ou l'érosion de la biodiversité).

Il est donc indispensable d'inverser cette logique, ce qui peut passer par deux modalités complémentaires. La première est d'« internaliser » les impacts environnementaux dans les prix agricoles *via* une taxation de ces impacts. Comme ceux-ci sont souvent diffus et difficiles à mesurer, on a recours à une taxation des intrants concernés, comme c'est le cas actuellement pour les pesticides. La seconde approche est de rémunérer les externalités positives, c'est-à-dire les services environnementaux liés à certaines formes d'agriculture. Cela suppose de pouvoir les mesurer objectivement, d'en évaluer le coût réel pour les agriculteurs et, ensuite, de réorienter les aides publiques dans cette direction, qu'il s'agisse des aides européennes, nationales ou régionales.

Revaloriser le temps long

Lorsqu'on les compare à des solutions techniques, les « solutions fondées sur la nature » (et en particulier les pratiques agroécologiques) ont un rapport au temps qui diffère par deux aspects : 1) ces solutions ne sont pas opérationnelles immédiatement : les infrastructures écologiques mises en place pour accueillir des espèces favorables aux cultures, lutter contre l'érosion ou réduire les pollutions auront besoin de quelques années, voire quelques décennies, pour pouvoir assurer pleinement ces fonctions. 2) En revanche, elles demeureront efficaces pour de nombreuses décennies, voire des siècles.

La logique économique classique, qui, à travers la notion de taux d'actualisation, dévalorise le temps long, invite à privilégier les investissements les plus

⁽⁹⁾ Pour d'autres éléments sur ces mesures, voir CHEVASSUS-AU-LOUIS B. (2017), « Pour des politiques agricoles, alimentaires et environnementales intégrées et territorialisées », La Fabrique écologique, *Décryptage* n°10, <http://www.lafabriqueecologique.fr/politiquesagricoles>

rapidement opérationnels et donne une valeur quasi nulle à des bénéfices attendus à l'horizon du demi-siècle⁽¹⁰⁾. Pour illustrer ce problème, prenons l'exemple de la fixation du carbone par les sols. On peut choisir entre des solutions de stockage superficiel, dans la couche cultivée, en enfouissant des résidus de culture ou des amendements organiques, ou des solutions fondées sur l'agroforesterie, qui permettra un stockage plus profond, par le système racinaire des arbres. La première option (le stockage superficiel) sera plus efficace à court terme en matière de quantité de carbone fixé annuellement et aura la faveur des économistes, des agriculteurs, mais peut-être aussi de nombreux acteurs préoccupés par l'urgence des changements climatiques. Mais l'on sait que ce stockage superficiel correspond à des formes de carbone facilement dégradables et risque d'être peu durable, en particulier si l'on cesse de soutenir cette forme de stockage. À l'inverse, le stockage profond, qui demande néanmoins plus de temps, aura une inertie beaucoup plus forte et pourra se contenter de soutiens ponctuels (aide à la plantation) conditionnés par des engagements de maintien à long terme.

Développer de nouveaux réseaux d'innovation

La notion de durabilité de systèmes alimentaires liés au territoire peut induire une vision assez statique de ces systèmes : une fois mis en place dans un contexte donné, ces systèmes seraient stables et pourraient perdurer à l'identique. Cette conception serait défendable si l'on était assuré de la stabilité économique, sociale et environnementale de ce contexte local. Or, nous avons souligné précédemment le caractère illusoire de cette hypothèse. Développer des solutions durables ne consistera donc pas à définir et à « optimiser » un nouveau « modèle agricole » valable à grande échelle et pour longtemps – qui risque en fait de se révéler caduc avant même d'avoir été optimisé –, mais à mettre en place des systèmes d'innovation « agiles », capables d'imaginer rapidement des solutions « seulement viables » en un lieu donné et pour des périodes éventuellement courtes. Alors que la recherche agronomique « professionnelle » était bien adaptée, pour diverses raisons⁽¹¹⁾, à la mise au point de ces grands modèles agricoles, elle devra donc se repositionner pour agir en complémentarité avec, et même en favorisant des réseaux d'acteurs – des agriculteurs, mais aussi d'autres acteurs d'un territoire – partageant des observations, des expériences ou des hypothèses à tester dans le cadre d'expérimentations coordonnées. On retrouve donc à ce niveau le quatrième principe d'action de l'agroécologie à l'échelle territoriale.

⁽¹⁰⁾ En France, le taux d'actualisation des investissements publics est de 4 %, ce qui signifie qu'un bénéfice ou un coût de 1 euro attendu dans cinquante ans n'est compté que pour environ 0,14 euro.

⁽¹¹⁾ Sur ce point de l'évolution de la recherche agronomique, voir notre essai de 2006, *Refonder la recherche agronomique*, <https://www.yumpu.com/fr/document/view/50971268/refonder-la-recherche-agronomique-de-bernard-vintage>

Mobiliser les filières... jusqu'aux consommateurs

Dans cet article, nous avons développé principalement le volet « production » des systèmes alimentaires localisés. Cependant, pour que ces produits parviennent jusqu'aux consommateurs et soient reconnus par eux, ils devront s'insérer dans des filières de transformation et de distribution adaptées. Or, aujourd'hui, beaucoup de filières agroalimentaires ne sont pas organisées pour cela et privilégient, pour des raisons compréhensibles, des logiques de spécialisation de leurs bassins de production et de large diffusion géographique de leurs produits. Pour ne prendre qu'un exemple, moins de 1 % de la production porcine française était en 2013 valorisée sous signes de qualité officiels liés au territoire.

Des alternatives existent mais sont de portée limitée. Les expériences de circuits courts et de vente directe, comme les AMAP (associations pour le maintien de l'agriculture paysanne), les épiceries participatives ou paysannes, sont positives à petite échelle, lorsque producteurs et consommateurs peuvent entretenir des liens « personnels », mais peinent à produire leurs effets au-delà de cette échelle. Enfin, il n'existe pas aujourd'hui de signes de qualité officiels prenant spécifiquement et uniquement en compte cette dimension locale⁽¹²⁾. C'est d'ailleurs à notre avis une bonne chose pour éviter un « localisme » étroit, dont la proximité serait le seul argument qualitatif, sans tenir compte des conditions de la production.

Les filières actuelles parviendront-elles à s'adapter à ce défi ou verra-t-on en émerger de nouvelles ? La réponse apportée dépendra sans doute des produits, mais une chose est certaine, elle conditionnera le développement de ces systèmes alimentaires territoriaux. Elle dépendra aussi fortement de la mobilisation des collectivités territoriales pour mettre en place ou encourager des initiatives locales de sensibilisation et d'éducation des consommateurs de tous âges vis-à-vis d'une alimentation durable, en particulier pour revaloriser l'alimentation et lutter contre le gaspillage alimentaire, comme le font déjà plusieurs communes⁽¹³⁾.

Conclusion

Pour conclure, nous souhaitons nous départir d'une vision selon laquelle le territoire serait une entité « objective », qui serait définie par des limites géographiques reconnues de tous et qui le distinguerait clairement des territoires voisins. En effet, comme le

⁽¹²⁾ L'agriculture biologique ou les certifications environnementales attestent de bonnes pratiques environnementales, mais sans faire référence au lieu de production. Les AOP et, à un degré moindre, les IGP ne certifient un territoire que si les produits expriment une « typicité » liée à ce territoire. La marque des Parcs naturels régionaux suppose des engagements en faveur du développement durable.

⁽¹³⁾ Voir, par exemple, l'expérience de la commune de Correns dans le Var, <http://www.lagazettedescommunes.com/366892/alimentation-bio-la-restauration-scolaire-met-les-bouchees-doubles/>

souligne Bruno Latour⁽¹⁴⁾, le territoire est d'abord une « carte mentale » propre à chaque individu et qui inclut, en fonction des origines de ce dernier, de sa culture, de ses expériences, d'autres lieux et d'autres personnes dont il se sent « proche » et avec lesquels il a envie d'entretenir ou de développer des liens. Ainsi, certains « circuits courts » relient un producteur d'un lieu donné à des consommateurs dispersés géographiquement, mais qui souhaitent se re-liaison à ce lieu de production.

C'est à partir de cette diversité de représentations qu'il appartiendra de construire le « territoire commun » d'un système alimentaire territorialisé. Cette construction à la fois locale et ouverte, qui invitera chacun à expliciter quel est « son » territoire, peut permettre de tisser des liens entre les habitants d'un même lieu, confortant ainsi simultanément les trois piliers – ou capitaux si l'on préfère – économique, social et environnemental du développement durable.

⁽¹⁴⁾ Voir la présentation de son ouvrage, *Où atterrir ? Comment s'orienter en politique ?* (2018), en ligne : <https://www.nonfiction.fr/article-9219-des-territoires-en-partage.htm>